



AMENDE SNCF 97 000 euros

Par Leatuce

Bonjour,

Je souhaiterai avoir votre avis sur mes éventuelles possibilités de recours contre la SNCF.

Durant mes années de jeunesse j'ai souvent dégradé les trains (tags,...) depuis je me suis fait attraper et maintenant la SNCF me condamne au versement de 97 000 euros. ils sont passé via un huissier maintenant qui vienne de m'envoyer un courrier en recommander "un procès verbal de recherches infructueuses". Je suis dans l'impasse je n'ai jamais procédé à aucun règlement car je ne suis pas riche mais je souhaiterai vivement régler cette affaire. Voila j'espère avoir été plus ou moins clair dans mes explications. Dans l'attente de vos conseils. Merci